

## LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

### LE PROGRAMME D'ASSURANCE FRAIS MÉDICAUX—LANCEMENT L'AN PROCHAIN

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? D'après les nouvelles des journaux, le cabinet aurait décidé de lancer le programme d'assurance frais médicaux l'an prochain, peu importe le nombre de provinces qui auront accepté l'offre du gouvernement fédéral. Je voudrais demander au premier ministre si le cabinet a pris cette décision, et si le premier ministre est en mesure de l'annoncer en ce moment?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je ne suis pas en mesure de faire une déclaration de principe en cette matière ou de répondre à la question du député, mais j'espère pouvoir le faire d'ici peu.

## LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS

### DEMANDE D'ENQUÊTE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. William Dean Howe (Hamilton-Sud):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Comme on voit de plus en plus de ces mystérieux objets volants—chose qui cesse d'être drôle puisqu'un jeune homme de ma circonscription soigne une brûlure à la main depuis qu'il a touché l'antenne d'un tel objet et qu'on en aurait aperçus une douzaine de fois dans le sud de l'Ontario—le ministre peut-il dire si son ministère fait ou peut faire enquête et serait-il disposé à instituer un comité spécial à ce propos pour satisfaire la curiosité publique?

**M. Fairweather:** Qu'on nomme Ralph Cowan président.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Malgré son préambule, la question devrait être inscrite au *Feuilleton*.

## LA DÉFENSE NATIONALE

### AUGMENTATION DES TRAITEMENTS DES PILOTES DES FORCES AÉRIENNES

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de la Défense nationale si le gouver-

nement a mis en vigueur un nouveau barème de traitements prévoyant des augmentations de \$300 à \$3,000 pour les pilotes d'avions militaires?

**L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale):** Oui, monsieur l'Orateur.

**L'hon. M. Harkness:** Comme question supplémentaire, le ministre sait-il que cette mesure cause une réaction très défavorable parmi les autres membres du personnel volant et parmi les militaires en général, et qu'à leur avis elle diminuera l'efficacité des forces armées et compromettra davantage leur moral, ce qui accélérera le fléchissement de leur puissance?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je ne crois pas que, dans sa forme actuelle, la question soit admissible en ce moment.

**M. J. P. Nowlan (Digby-Annapolis-Kings):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Par suite de l'augmentation considérable de salaire accordée aux pilotes, annoncée vendredi dernier, le ministre envisage-t-il des augmentations semblables pour les équipages d'aéronefs, les opérateurs radio et les techniciens qui, d'après l'annonce, ne recevront rien de plus?

**L'hon. M. Hellyer:** Non, monsieur l'Orateur. En réalité, la demande de pilotes qualifiés dans l'économie civile a tellement dépassé la demande d'autres métiers que, pour soutenir la concurrence et garder dans les forces armées la quantité nécessaire de pilotes qualifiés, nous devons aligner plus ou moins leurs salaires de ceux de l'industrie civile. Les autres catégories dont l'honorable député a parlé seront examinées dans les augmentations cycliques qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre.

**L'hon. E. D. Fulton (Kamloops):** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre compte-t-il vraiment qu'une augmentation de traitements de 3 millions de dollars accompagnée d'une diminution de 8 millions va satisfaire vraiment les pilotes des forces armées, ou caractériserait-il ce tour comme l'un des plus adroits?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député pose une question litigieuse.

**M. Nowlan:** Monsieur l'Orateur, une question complémentaire au ministre de la Défense nationale. Est-il au courant de la réaction violente qu'a suscitée l'abandon du principe de traitement égal à grade égal, et prend-on des mesures pour atténuer cet abandon d'un principe aussi ancien?